

Ça bouge

Lundi 8 février c'est tenue une réunion dont l'intersyndicale a fait un compte-rendu qu'il est inutile de rappeler ici. Consultez pour cela l'affichage concerné.

Notre organisation tient pourtant à amener quelques commentaires.

Même s'il convient de se féliciter de la tenue de cette réunion, il est regrettable que cela ne soit possible qu'au prix des protestations du personnel. Pourquoi ne pas être naturellement informé, tant la situation est importante pour l'ensemble des salariés ?

Malgré les informations obtenues, de sérieuses interrogations subsistent, tel que la légalité de la vente des biens immobiliers de l'entreprise et la précipitation dans laquelle s'est menée l'opération. Pourquoi ne pas attendre le changement d'actionnaire, alors qu'on sait qu'il est inévitable ?

L'avocat mandaté par le CSE doit obtenir des réponses le 26 février, c'est trop long. On a connu notre direction plus diligente, particulièrement dans les décisions qui engagent notre avenir.

Dans ces circonstances, la Filpac-CGT estime n'avoir été que partiellement renseignée et reste mobilisée, avec une majorité de salariés.

Marseille, le 9 février 2021